Dossier pédagogique Sacavie 8 × CAMIA

Dossier complet des fiches du site, aligné sur les programmes officiels 2025-2026 : Éducation à la Vie Affective et Relationnelle (EVAR, BO n° 6 du 6 février 2025), Éducation Morale et Civique (EMC, BO n° 24 du 13 juin 2024), LSU (socle 2015, architecture actualisée en avril 2025). Cible : école élémentaire, avec prolongements sixième et annexe secondaire et familles.

Sommaire

A. Page 2
   Avertissement d'usage

B. Page 3
   La boîte aux lettres du conseil de famille ou de classe (EVAR · EMC · OCCE)

C. Page 11
   Maths : les chiffres du harcèlement

D. Page 13
   Français : les mots qui blessent, les mots qui rassemblent

E. Page 15 :
   Théâtre : Impro, mises en situations.

F. Page 15 :
   ECM: Le débat réglé et la production d'écrits (EMC)

G. Page 16:
   Mon cahier-bouclier

H. Page 17 :
   Items officiels EVAR mobilisés par l'épisode "Sacavie 8" et par "CAMIA — le harcèlement scolaire"

A. AVERTISSEMENT D'USAGE

Ce dossier propose des cadres, des matériaux et des retours d'expérience. Il n'est ni un programme, ni un mode d'emploi, ni une séquence clés en main.

Chaque enseignant(e), chaque parent reste l'auteur de ce qu'il ou elle en fait : rien ne remplace l'observation de sa propre classe, l'analyse des situations réelles, et l'adaptation à l'âge, au niveau et au contexte des élèves.

Les fiches sont alignées sur les programmes officiels en vigueur (EVAR, BO n° 6 du 6 février 2025 ; EMC, BO n° 24 du 13 juin 2024 ; LSU), cités à titre de repères. En cas de situation de harcèlement ou de danger, les dispositifs officiels font foi : programme pHAre, numéro 3018 (harcèlement), 119 (enfance en danger).

Ce dossier est diffusé gratuitement, comme matériau : faites-en ce qui a du sens pour vos élèves.

Liens vers les programmes officiels par niveau:
https://eduscol.education.gouv.fr/4332/niveaux

Les données chiffrées proviennent de l'enquête DEPP citée en source et évoluent d'une année à l'autre : vérifier les notes d'information en cours avant usage.
https://www.education.gouv.fr/depp/l-etat-de-l-ecole-2026-506646

https://www.education.gouv.fr/depp/l-ecole-les-plus-jeunes-eleves-sont-plus-souvent-victimes-de-violence-resultats-de-l-enquete-506307

https://www.education.gouv.fr/depp/les-signalements-d-incidents-graves-dans-les-ecoles-et-etablissements-publics-et-prives-sous-contrat-469379

Les informations citées dans "CAMIA harcèlement scolaire" et dans les fiches de mathématiques:
https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2025-09/depp-ni-2025-43-441348.pdf

Je vous engage vivement à lire cette page, pour comprendre ce que vit Leïa dans l'épisode 8 de Sacavie.
On se rend bien compte qu'en France, il y a beaucoup trop de Leïas!
https://www.cafepedagogique.net/2026/11/03/4-eleves-de-ce2-sur-10-se-declarent-victimes-de-violences-sexuelles/

B— La boîte aux lettres du conseil (EVAR · EMC · OCCE)

Cadre pédagogique

- Tradition coopérative : la boîte aux lettres et le conseil de la coopérative scolaire (OCCE, depuis 1928 ; ICEM-Pédagogie Freinet, depuis 1947). Directement inspiré du livre de Sylvain Connac, "Apprendre avec les pédagogies coopératives : démarches et outils pour l'école", ESF, 2009 (Persée).
- Programme EVAR (BO n° 6 du 6 février 2025) : composantes d'une relation positive (confiance, échange, respect, soutien, empathie, entraide) ; résoudre des conflits de façon constructive ; parler des autres de manière positive ; adulte de confiance ; responsabilité du témoin.
- EMC (BO n° 24 du 13 juin 2024) : culture de la sensibilité, respect d'autrui, la règle et le droit, culture de l'engagement (rôles coopératifs).
- Principe fondateur de cette fiche : une demande n'est jamais remise en main propre à la personne concernée. Les messages délicats sont ouverts : lus au conseil, ils appartiennent au groupe, qui cherche non pas qui est en cause, mais quoi faire. Ce dispositif est l'inverse exact de la méchanceté collective décrite dans Sacavie, épisode 8 : le groupe silencieux devient groupe responsable.

1. LES QUATRE FLUX DE MESSAGES

Flux	Contenu	Destination	Lecture
Félicitations	Valoriser, remercier, encourager	La personne concernée, via la boîte	Lues publiquement au conseil (expéditeur anonyme possible)
Soutiens	Croire, accompagner, rejoindre	La personne concernée, via la boîte	Lues publiquement, ou remises en privé si l'expéditeur le demande
Demandes et ressentis	Confier un ressenti, alerter, demander réparation	Jamais en main propre : adressées « à qui de droit » ou « au groupe »	Lues au conseil par l'adulte (prénom retiré si utile) ; le groupe propose des solutions
Demandes de savoir (flux 4)	Confier une phrase entendue, demander un cours ou une information à l'adulte de la classe	Adressées à l'enseignant(e) par la boîte ; signées ou non ; aucune question n'est jugée idiote	Annoncées au conseil ; l'adulte répond au conseil suivant ou programme un moment d'information pour la classe

- Règle d'or du conseil : « on ne cherche pas qui, on cherche quoi faire. »
- Si une demande révèle une situation grave, l'adulte la traite ensuite en privé avec les élèves concernés (et mobilise si besoin les dispositifs de l'établissement, le 3018, le 119).

2. LES CARTES-MESSAGES À DÉCOUPER (voir la fiche "Sacavie boite aux lettres du Conseil")

Chaque carte porte une illustration de la série Sacavie (emplacement prévu), le début du message pré-imprimé et un espace d'écriture. À photocopier ou à recopier. Des cartes vierges sont prévues pour inventer ses propres messages.

FLUX 1 — Félicitations (lecture publique au conseil)

[Illustration]	**Je te félicite pour…**
	Ce que j'ai vu : _____ Je te félicite parce que ____
[Illustration]	**J'ai aimé quand tu…**
	Quand tu as _____ J'ai aimé parce que _____
[Illustration]	**Merci d'avoir…**
	Merci d'avoir _____ Ça m'a aidé(e) parce que ____
[Illustration]	**Tu as été courageux(-se) quand…**
	Tu as été courageux(-se) quand ___ C'était difficile parce que _____

FLUX 2 — Soutiens (lecture publique ou remise en privé)

[Illustration]	**Je t'ai vu(e). Je te crois.**
	Quand ? _____ / Signature (ou non) : _____
[Illustration]	**Je suis avec toi.**
	Si tu veux, je _____ Signature (ou non) : _____
[Illustration]	**Viens avec nous.**
	À la récréation, aux ateliers, à la cantine… Quand ? _____
[Illustration]	**Tu n'as rien fait pour mériter ça.**
	Je te dis ce que je sais : _____
[Illustration]	**Veux-tu qu'on aille ensemble voir un adulte de confiance ?**
	Cet adulte, c'est : _____ On peut y aller : ☐ demain ☐ aujourd'hui

FLUX 3 — Demandes et ressentis (lettres ouvertes, jamais en main propre)

- La lettre ouverte s'adresse « à qui de droit » ou « au groupe ». Elle suit le cadre en trois temps : ce que j'ai vu, ce que j'ai ressenti, ce que je demande.

[Illustration]	**Quand tu as dit/fait… je me suis senti(e)…**
	J'ai vu/entendu : _____ / Je me suis senti(e) : _____ / J'aimerais que _____
[Illustration]	Je demande des excuses
	Pour : _____ _____ / Parce que j'ai ressenti : _____ / Je demande : _____ _
[Illustration]	J'aimerais que ça s'arrête
	Ce qui se répète : _____ / Ce que ça me fait : _____ / J'aimerais que _____
[Illustration]	J'ai besoin d'aide
	Voici ce qui se passe : _____ / _____ _____ / Est-ce qu'on peut en parler ? ☐ oui ☐ avec un adulte

[Illustration]	J'ai vu quelque chose qui n'est pas juste
	Ce que j'ai vu : _____ / Personne n'est désigné : _____ / Le groupe pourrait _____
[Illustration]	Carte blanche (à inventer)
	_____ _____ / _____ _____ / _____ _____

FLUX 4 — Demandes de savoir (cartes adressées à l'adulte de la classe)

- Une carte du flux 4 s'adresse à l'enseignant(e) ou à un.e camarade qui détient une connaissance, une information utile au groupe: l'enfant y confie une phrase entendue (cour de récréation, famille, écran — par exemple une phrase discriminatoire sur les allocations, ou bien une information sur d'autres pays, d'autres gens, comme celle entendue dans CAMIA ou plus diverses encore) et demande une information ou un cours.
- Ces cartes ne visent personne : elles demandent du savoir. L'adulte (ou l'enfant destinataire du message) répond au Conseil suivant (« c'est vrai, c'est faux, voici comment vérifier ») ou programme un moment d'information pour la classe entière.

[Illustration]	**J'ai entendu ceci… peux-tu nous en parler ?**
	Ce que j'ai entendu : _____ Où / quand (facultatif) : _____ Peux-tu nous en parler ? ☐ au conseil ☐ par un moment d'information
[Illustration]	**On dit que… est-ce que c'est vrai ?**
	On dit que _____ Je voudrais savoir si c'est vrai, parce que _____

[Illustration]	**Peux-tu nous faire un cours sur… ?**
	Le sujet (un mot, un pays, les allocations, une religion…) : / _____ _____ / Pourquoi je me pose la question : _____
[Illustration]	**À l'attention de l'adulte de la classe (carte blanche)**
	_____ _____ / _____ _____ / _____ _____

3. LE RITUEL DU CONSEIL (classe), en cinq étapes

Cf Sylvain Connac, Apprendre avec les pédagogies coopératives : démarches et outils pour l'école, ESF, 2009 (Persée).

Étape	Déroulement	Rôle coopératif
1. Ouverture (2 min)	Le président ouvre le conseil : rappel des règles (on lève la main, on ne coupe pas la parole, on ne se moque pas, on ne cherche pas QUI, on cherche QUOI FAIRE).	Président (élève)
2. Lecture des félicitations	Le secrétaire lit les cartes de félicitation ; le groupe écoute. On applaudit, sans commentaire.	Secrétaire (élève)
3. Lecture des soutiens	Soutiens publics d'abord ; ceux que l'expéditeur voulait privés sont remis par l'adulte en fin de conseil.	Secrétaire + adulte
4. Les lettres ouvertes	L'adulte lit les demandes (prénom retiré si utile). Le groupe propose : « est-ce que quelqu'un peut accompagner… ? », « on décide de… ». Les décisions sont notées.	Secrétaire du carnet (élève)
5. Décisions et clôture	Le carnet de la coopérative reçoit les décisions, relues la semaine suivante. Le président clôt le conseil.	Gardien du temps (élève)

- Fréquence conseillée : une fois par semaine, 20 à 30 minutes ; en famille : une fois par semaine, 10 minutes.
- L'adulte veille : les décisions concernent toujours des actes du groupe (accompagner, prévenir, réparer), jamais la désignation publique d'un élève.
- Flux 4 : les demandes de savoir sont lues et inscrites au carnet ; l'adulte répond au conseil suivant ou programme un moment d'information. Une phrase discriminatoire entendue devient objet d'information, jamais de honte ni de silence.

4. RÈGLEMENT DE LA BOÎTE (à afficher)

Les articles du règlement
Article 1 — Dans cette boîte, on écrit pour construire : féliciter, soutenir, demander. Jamais pour blesser, menacer ou dénoncer un nom.
Article 2 — Les demandes ne sont jamais remises en main propre : ce sont des lettres ouvertes, adressées « à qui de droit » ou « au groupe ».
Article 3 — Au conseil, on ne cherche pas QUI, on cherche QUOI FAIRE. On ne punit pas.
Article 4 — Un message de demande suit les trois temps : ce que j'ai vu, ce que j'ai ressenti, ce que je demande.
Article 5 — Chacun peut signer ou ne pas signer ses félicitations et soutiens ; l'adulte sait toujours ce qui passe dans la boîte.
Article 6 — Ce qui sort du cadre de la boîte (danger, violence répétée) se dit directement à l'adulte de confiance, ou au 3018 (harcèlement) / 119 (enfance en danger).
Article 7 — Le carnet du conseil garde les décisions : ce que le groupe a promis, le groupe le relit la semaine suivante. On vérifie si la promesse a été tenue.
Article 8 — Une carte peut s'adresser à l'adulte de la classe pour demander un cours ou une information ou même à un.e élève qui a des informations intéressantes: « j'ai entendu ceci, peux-tu nous en parler ? ». Aucune question n'est idiote ; aucune phrase discriminatoire entendue ne reste sans réponse.

Retour d’expérience — ce que ce dispositif a donné en classe coopérative
Dans des classes coopératives ayant vécu toute l\'année avec ce dispositif, pas une seule menace, insulte ou dévalorisation n\'est passée par les enveloppes : les critiques et les plaintes se réglaient entièrement et tacitement par les messages « conseil de classe ». La confiance accordée aux élèves n\'est pas le risque du dispositif, elle en est la condition — et la récompense.

5. LE CONSEIL DE FAMILLE (version maison)

- Une fois par semaine, 10 minutes, autour de la boîte familiale : chacun, enfants et parents, peut y glisser une carte.
- Mêmes cartes, quelques variantes : « Je suis fier(-ère) de toi quand… », « J'aimerais qu'on parle de… », « Est-ce que tu peux m'aider à comprendre… ? », « Ce soir, merci d'avoir… ».
- Règle de réciprocité : les enfants écrivent aussi aux parents, et les parents répondent. Sans réciprocité, ce n'est plus de l'éducation affective, c'est de la surveillance.
- Le parent joue le rôle de l'adulte du conseil : lecture des félicitations, puis des lettres ouvertes, prénoms retirés si utile, et toujours « on cherche quoi faire, pas qui a raison ».

6. LES ENVELOPPES NOMINATIVES ET LE FACTEUR DU MATIN (pratique éprouvée, complément de la boîte)

La boîte du conseil porte la parole publique du groupe ; les enveloppes portent la relation du quotidien, de pair à pair. Les deux peuvent vivre ensemble dans la même classe.

- Chaque élève possède une enveloppe à son nom, jamais fermée, visible et accessible de tous (dans une boîte à côté de la boîte aux lettres).
- À tout moment libre de la journée, chacun peut y glisser un mot, un dessin ou un jeu pour un camarade.
- Chaque matin, le facteur de la classe — un rôle tournant, comme le président ou le secrétaire — distribue les messages et remet à l'enseignant(e) ceux destinés au conseil coopératif.
- Les enveloppes suivent la même règle d'or que la boîte : on n'écrit jamais pour blesser, menacer ou dénoncer un nom.

Retour d'expérience — ce que ce dispositif a donné en classe coopérative. Dans des classes coopératives ayant vécu toute l'année avec ce dispositif, pas une seule menace, insulte ou dévalorisation n'est passée par les enveloppes : les critiques et les plaintes se réglaient entièrement et tacitement par les messages « conseil de classe ». La confiance accordée aux élèves n'est pas le risque du dispositif, elle en est la condition — et la récompense.

Repères pour l'enseignant(e) / le parent

- Lien EVAR : chaque famille de cartes travaille une composante officielle de la relation positive — félicitations (respect, échange), soutiens (soutien, empathie, entraide, adulte de confiance, responsabilité du témoin), demandes (confiance, résolution constructive des conflits).
- Lien EMC : le conseil est une culture de l'engagement et de la règle commune ; les rôles coopératifs (président, secrétaire, gardien du temps) reprennent l'organisation de la coopérative scolaire OCCE.
- Lien avec Sacavie, épisode 8 : la boîte transforme le groupe silencieux en groupe responsable ; les adultes, au lieu d'être indifférents, reçoivent par construction la place d'adulte de confiance.

- **Sylvain Connac:** "Apprendre avec les pédagogies coopératives : démarches et outils pour l'école", ESF, 2009 (Persée).
- Dérive à surveiller : si la boîte sert à régler des comptes, réintroduire les articles 1 à 3 du règlement et suspendre les demandes une semaine en ne gardant que félicitations et soutiens.
- Progression :
  cycle 2 (cartes illustrées, messages dictés à l'adulte ou pré-imprimés, mots glissés par les non-lecteurs) ;
  cycle 3 (cartes à compléter, rôles coopératifs complets) ;
  s ixième (rédaction entière des lettres ouvertes, débat régulé en prolongement).
- Lien avec CAMIA : la carte « j'ai entendu ceci… » reprend le geste de l'enfant qui interroge (son IA, son enseignant) au lieu de laisser une phrase discriminatoire circuler. L'adulte répond par l'information vérifiée, ce qui forme l'esprit critique (EMC, culture du jugement) ; le sujet peut être les allocations, comme dans la conversation CAMIA.
- Programmes officiels en ligne : eduscol.education.gouv.fr (EVAR, EMC) ; occe.coop ; icem-pedagogie-freinet.org.

C — Maths : les chiffres du harcèlement (fiche Sacavie Maths)

Cadre pédagogique

- Programme de mathématiques (BO n° 41 du 31 octobre 2024) : numération jusqu'à 100 et au-delà (CE1) ; fractions simples, fractions décimales, pourcentages et leurs équivalences (CM1, CM2, sixième).
- Programme EVAR (BO n° 6 du 6 février 2025) : repérer les situations de harcèlement, comprendre la stigmatisation, la responsabilité du témoin.
- EMC (BO n° 24 du 13 juin 2024) : culture de la sensibilité, respect d'autrui, la règle et le droit.
- Données : enquête nationale de climat scolaire et de victimation DEPP, élèves de CE2-CM1-CM2, année scolaire 2024-2025.
  Vocabulaire à présenter aux élèves avant les exercices : ces pourcentages comptent des atteintes déclarées (moqueries, mise à l'écart…). Le harcèlement, c'est ces atteintes répétées, plus l'isolement et l'emprise d'un groupe sur une victime.

Supports

Atteinte déclarée	Élèves concernés	« Sur 100 »	Fraction	Pourcentage	Écriture décimale
Mise à l'écart (ostracisme)	48	48 sur 100	48/100	48 %	0,48
Insultes et moqueries	43	43 sur 100	43/100	43 %	0,43
Bousculades	38	38 sur 100	38/100	38 %	0,38
Surnoms désagréables	37	37 sur 100	37/100	37 %	0,37
Aucune atteinte répétée subie	environ 49	49 sur 100	49/100	49 %	0,49

Pays / zone	Élèves harcelés (estimation)	Part d'élèves harcelés	Source
République dominicaine	environ 65 000	32,9 %	ScienceDirect (PISA)
Lettonie	environ 6 500	32,5 %	ScienceDirect (PISA)
Hong Kong	environ 17 000	30,8 %	ScienceDirect (PISA)
Nouvelle-Zélande	environ 15 000	environ 26 %	Education Counts NZ (PISA 2015)
Singapour	environ 5 500	14,5 %	OCDE (PISA 2015)
Corée du Sud	environ 113 000	2,9 %	Korea Times, ministère coréen
France	environ 611 000	6 % des collégiens	CIDFP, ministère
Moyenne OCDE	non calculable (agrégat de pays)	8,9 % à 11 %	OCDE

Outils

Une fiche de CARRÉs DE 100 À COLORIER pour le palier 1

1 Fiche de numération pour le PALIER 1 — CE1 / CE2

1 Fiche de numération / géographie pour le PALIER 1 — CE1 / CE2

1 Fiche de numération pour le PALIER 2 — CM1 / CM2

1 Fiche de numération / géographie pour le PALIER 2 — CM1 / CM2

Repères pour l'enseignant(e)

- Source des données : DEPP, notes d'information n° 25-43 (grille d'auto-évaluation des élèves) et n° 26-45 (enquête nationale de climat scolaire et de victimation CE2-CM1-CM2, 2024-2025)
- Distinction à garder : les pourcentages mesurent des atteintes déclarées au moins une fois ; le harcèlement suppose répétition, isolement et rapport de force — définition que l'on retrouve à l'identique dans le programme EVAR (CM1 : « une violence sous différentes formes, une récurrence, un isolement de la victime ») et dans l'épisode 8 de Sacavie.
- Liens avec Sacavie, épisode 8 : le groupe silencieux autour de Selma et Leïla (témoins), les rumeurs répétées (récurrence), la mise à l'écart (ostracisme), l'indifférence des adultes (adulte de confiance, 3018).
- Prolongement EMC / EVAR : après les mathématiques, débat régulé — « que peut un témoin ? », à relier avec la grille d'auto-évaluation du programme pHAre.
- Programmes officiels en ligne : eduscol.education.gouv.fr (mathématiques, EVAR, EMC).

D — Français : les mots qui blessent, les mots qui rassemblent

(fiche Sacavie Français)

Cadre pédagogique

- Programme de français (BO n° 41 du 31 octobre 2024) : vocabulaire (champs lexicaux, familles de mots, synonymes et antonymes, niveaux de langue, sens propre et figuré), oral (débat), lecture et compréhension, production d'écrits.
- Programme EVAR (BO n° 6 du 6 février 2025) : composantes d'une relation positive (confiance, échange, respect, soutien, empathie, entraide) ; le harcèlement se fonde sur le rejet de la différence et sur la stigmatisation ; parler des autres de manière positive (CM1) ; formulations claires et sans moquerie (CM2).
- EMC (BO n° 24 du 13 juin 2024) : culture de la sensibilité, respect d'autrui, la règle et le droit.
- Support : Sacavie, épisode 8 (Selma et Leïa) et la conversation CAMIA « racisme et harcèlement » (phrase discriminatoire analysée : « les bronzés foutent rien et encaissent les allocs »).
  Démarche proposée, dans l'esprit de la pédagogie Freinet : partir des mots des élèves, les nommer, les analyser, puis produire (charte, lettre, récit) — la langue comme outil pour vivre ensemble.

ÉTAPE 1 — ENQUÊTE : NOMMER ET ANALYSER LES MOTS QUI BLESSENT (mise en commun guidée)

- Observations à guider : un mot péjoratif est souvent un mot flou (« bronzés » ne veut rien dire précisément : c'est exactement ce qui le rend injuste) ; il y a des mots qui blessent sans être des gros mots (une moquerie, un surnom, un silence) ; une rumeur est une phrase qui se déforme en circulant.

ÉTAPE 2 — LE PROCÈS : DÉFINIR, JUGER, DÉCIDER (LE LABORATOIRE DE MOTS)

- PALIER 1 — CE1 / CE2 (champ lexical et émotions)
- PALIER 2 — CM1 / CM2 (champ lexical, niveaux de langue)
- PALIER 3 — SIXIÈME (connotation, argumentation)

ÉTAPE 3 — LA LOI ET LA RÉPARATION : LES MOTS QUI RASSEMBLENT

1. Productions d'écrits, à partager

- Le dictionnaire de la classe CE1 → CM2
- La lettre au témoin silencieux CM1 → 6e
- La phrase transformée CE1 → 6e
- La charte des mots de la classe Tous
- Le point de vue (récit) CM2 → 6e

2. Mots justes — encadré à lire avec les élèves:

Un mot péjoratif Un mot qui dévalorise, qui fait sentir que la personne vaut moins. Souvent un mot flou : il n'explique rien, il juge.

Une connotation Ce qu'un mot fait ressentir au-delà de son sens : « silhouette » et « ombre » ne disent pas pareil.

Une rumeur Une information sans preuve qui se transmet et se déforme. Elle peut détruire une réputation sans jamais être vraie.

L'ostracisme La mise à l'écart volontaire. Exister pour les autres, c'est aussi être salué, écouté, regardé.

Un mot mélioratif Un mot qui valorise et rapproche : il nomme précisément, il encourage, il rassemble.

Repères pour l'enseignant(e)

- L'étape 1 doit rester anonyme : on analyse des mots, jamais des personnes ; prévoir la possibilité de déposer des mots par écrit pour les élèves qui n'osent pas les dire.
- Lien EVAR : l'activité reprend l'item CM1 « parler des autres et aux autres de manière positive » et CM2 « formulations claires et sans moquerie » ; le débat de 6e prépare l'EMC.
- Lien avec l'épisode 8 : la phrase « les bronzés foutent rien et encaissent les allocs » est le matériau idéal pour l'analyse CM2-6e (mot flou + mensonge économique + registre familier), telle qu'analysée dans la conversation CAMIA.
- Prolongement : la charte des mots peut devenir un texte libre du trimestre, relu et amendé (pédagogie Freinet) ; le dictionnaire de la classe s'enrichit toute l'année.
- Programmes officiels en ligne : eduscol.education.gouv.fr (français, EVAR, EMC).

ÉTAPE 4 — LA SALLE DE PRESSE : TÉMOIGNAGES, PLAIDOIRIES, ÉCHOS,
(des textes et des voix) (annexe: les textes)

E. EMC-Théâtre . Mises en situations.

Et toi, tu ferais quoi ?

ÉTAPE 1 — THÉÂTRE D'IMPRO

1. Jeu de rôle

Ces questions peuvent être traitées en amont en jeu de rôle, théâtre.
Quelques enfants jouent le rôle du témoin en improvisant.
Les autres peuvent prendre des notes.

2. Débat à chaud.

ÉTAPE 2 — RÉFLEXION PERSONNELLE ET QUESTIONNAIRE

Fiche questionnaire — Dossier « Les bronzés foutent rien et encaissent les allocs »

F. EMC — DÉBATS RÉGLÉS

ÉTAPE 1. QUATRE SUJETS DE DÉBAT PRÊTS À L'EMPLOI

Chaque sujet part de l'épisode, jamais d'un cas réel de la classe.

ÉTAPE 2. LE DÉBAT RÉGLÉ EN SIX ÉTAPES (20 à 30 min)

ÉTAPE 3. LA PRODUCTION D'ÉCRITS, TROIS FORMES

ÉTAPE 4. AUTOÉVALUATION

G. LE CARNET-BOUCLIER :
écrire ce qui blesse, pour que ça cesse de tourner

Descriptif

Le carnet-bouclier est un petit livret personnel de huit pages par phrase, imprimable en recto-verso, pliable et agrafable en cinq feuilles, que l'élève garde avec lui : dans le cartable, la poche, ou chez lui. Il n'est ni un cahier, ni un exercice, ni un document d'école : la première règle du carnet l'écrit noir sur blanc — « personne ne le corrigera ; il n'y a pas de fautes ici, il n'y a que des vérités ».

Son principe tient en une phrase de ses pages : une phrase qui fait mal « fait moins peur sur le papier que dans ta tête ». L'élève y consigne, seul et sans obligation, ce qu'il a entendu ou subi, puis ce qu'il a ressenti (des cases à cocher, un mot à soi, l'endroit du corps où ça s'est senti, ou un dessin : une croix sur soi, une flèche sur celui qui a dit, une étoile sur ceux qui n'ont rien dit), puis la réponse qu'il aurait voulu donner et celle qu'il donnera la prochaine fois, enfin les alliés sur lesquels il peut s'appuyer. Quatre cycles de pages permettent de consigner jusqu'à quatre situations, au rythme de l'enfant.

Trois règles, posées dès l'ouverture, fondent le dispositif : écrire comme on parle, y compris les mots qui fâchent ; n'être lu par personne sans la permission de son propriétaire ; être montré à un adulte ou au 3018 le jour où l'enfant le décide — « et c'est déjà un acte de courage ».

Objectifs

- Donner à l'élève un lieu d'expression privée : le harcèlement s'installe dans le silence ; le carnet rend à l'enfant un territoire où sa parole n'est ni jugée, ni corrigée, ni déclenchée par l'urgence.
- Mettre la phrase blessante à distance : l'écrire, la cocher, la dessiner, c'est la sortir de la rumination et la transformer en objet que l'on regarde, premier geste de reprise de contrôle (culture de la sensibilité, EMC, BO n° 24 du 13 juin 2024).
- Nommer les émotions et leurs traces corporelles : les items « parler des autres de manière positive » et « reconnaître les émotions » des programmes EVAR (BO n° 6 du 6 février 2025) trouvent ici un espace d'entraînement personnel.
- Réhabiliter la réponse : la page « ce que j'aurais voulu répondre » enseigne ce que la fiche français du dossier appelle la réponse juste, trois heures après ; la page suivante prépare celle qui servira la prochaine fois.
- Cartographier les alliés : nommer ceux sur qui l'on peut s'appuyer, c'est apprendre le rôle du témoin de l'intérieur et préparer le passage à l'adulte.
- Préparer, sans jamais la forcer, la parole vers l'extérieur : le carnet appartient à l'élève, mais il est conçu pour pouvoir être montré, un jour, à un parent, à un adulte de l'école ou au 3018, comme trace de ce qui a été subi.

Cadre d'usage pour l'adulte

Ce carnet ne remplace ni la vigilance, ni les procédures. Il n'est pas un outil de signalement : rien n'y est automatiquement porté à la connaissance de l'adulte, et c'est voulu, car un carnet lu en douceur serait un carnet que l'enfant n'écrirait plus. En cas de situation de harcèlement avérée ou de danger, les dispositifs officiels font seuls autorité : programme pHAre, numéro 3018, 119. Le carnet-bouclier est un compagnon de l'élève ; la protection de l'élève, elle, reste la responsabilité des adultes.

H. Items officiels EVAR mobilisés par l'épisode et par CAMIA

Extraction réalisée pour l'épisode 8 de Sacavie et la conversation CAMIA « racisme et harcèlement »

Sources : arrêté du 3 février 2025 fixant le programme d'éducation à la sexualité – éduquer à la vie affective et relationnelle à l'école maternelle et à l'école élémentaire, éduquer à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité au collège et au lycée (BO n° 6 du 6 février 2025). Programme entré en application à la rentrée 2025. Trois séances annuelles obligatoires par niveau ; le programme est articulé avec le programme de lutte contre le harcèlement à l'école (pHAre). Les libellés ci-dessous sont repris des documents officiels ; les démarches et activités citées sont des propositions officielles d'activités.

1. Correspondance entre les thèmes de l'épisode et les items du programme

Thème de l'épisode / CAMIA	Niveaux les plus pertinents	Items du programme mobilisés
Harcèlement, méchanceté collective, isolement de la victime	CM1, CM2, sixième, quatrième	Définir et reconnaître le harcèlement ; caractériser le harcèlement (violence, récurrence, isolement de la victime) ; distinguer harcèlement, intimidation, disputes et moqueries ; influences négatives des pairs ; processus de hiérarchisation ou d'exclusion au sein des groupes.
Racisme, stigmatisation, rumeurs	CM1, CM2, sixième, cinquième, troisième	Le harcèlement se fonde sur le rejet de la différence et sur la stigmatisation ; stéréotypes, préjugés et discriminations ; haine et discriminations en ligne ; repérer des situations égalitaires ou inégalitaires (majorités/minorités).
Indifférence des adultes, silence des témoins	CE2, CM1, CM2, sixième à terminale	Responsabilité de chaque témoin de signaler les actes de harcèlement ; adulte de confiance ; savoir quoi faire si l'on est victime ou témoin ; obligation de signalement ; écoute empathique, soutien solidaire, alerte.
Résilience, se protéger, demander de l'aide	Tous niveaux	Les victimes ne sont jamais responsables ; savoir où et comment demander de l'aide pour soi ou autrui ; numéros 3018, 119 ; personnes-ressources ; soutien aux victimes.

2. Items extraits, par niveau de scolarité

ÉCOLE MATERNELLE

Objectif d'apprentissage : Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir — Identifier une personne de confiance, apprendre à faire appel à elle.

- Définir la notion de confiance ; définir un adulte de confiance.
- Savoir demander de l'aide pour soi ou pour les autres.
- Distinguer ce que l'on peut garder pour soi (un secret) d'une situation de danger ou de violence qu'il est important de partager avec un adulte de confiance.
- Démarche : créer une « marguerite des adultes de confiance » ; apprendre à repérer les adultes capables d'apporter une aide en cas de difficulté.

COURS ÉLÉMENTAIRE PREMIÈRE ANNÉE (CE1)

Objectif d'apprentissage : Comprendre les différentes dimensions (affectives, éthiques, sociales et légales) d'une relation humaine.

- Décrire les principales composantes d'une relation positive : la confiance, l'échange, le respect, le soutien, l'empathie et l'entraide.
- Prendre conscience que le genre, le handicap ou l'état de santé ne sont pas un obstacle pour nouer des amitiés.
- Prendre conscience de l'importance de respecter les différences.
- Démarches : examiner « qu'est-ce qu'un ami, une amie ? Pourquoi avons-nous besoin d'amis ? Quels sont les gestes ou paroles qui peuvent blesser ou faire souffrir ? » ; réfléchir à l'impact du regard des autres et à ce que le respect apporte dans les relations aux autres.

COURS ÉLÉMENTAIRE DEUXIÈME ANNÉE (CE2)

Objectif d'apprentissage : Comprendre ce qu'est le consentement, les différentes manières de le solliciter et de l'exprimer ou d'accepter et respecter un refus.

- Savoir identifier un adulte de confiance et où chercher de l'aide ; savoir demander de l'aide.
- Démarche : à partir d'albums de littérature de jeunesse, comprendre l'importance d'une intervention ou d'une aide extérieure ; apprendre à chercher du soutien si l'on est témoin ou victime de violences.
- Démarche : à partir d'une situation où un élève a besoin d'aide, écrire un dialogue et jouer différentes scènes pour imager plusieurs solutions pour lui venir en aide.
  Objectif d'apprentissage : Connaître ses droits.
- Prendre conscience du rôle que chacun peut avoir dans le respect de la diversité et de la différence.
- Étendre sa connaissance de la Convention internationale des droits de l'enfant, notamment les articles 16 et 19 : le droit d'être protégé de la violence, de la maltraitance et de toute forme d'abus.
  Objectif d'apprentissage : Promouvoir des relations égalitaires, repérer des discriminations issues de stéréotypes, notamment de genre.
- Définir ce que sont les stéréotypes et les préjugés ; comprendre qu'ils peuvent être à l'origine de discriminations.
- Agir pour lutter contre les stéréotypes, les préjugés et les discriminations.

COURS MOYEN PREMIÈRE ANNÉE (CM1)

Objectif d'apprentissage : Apprendre à développer des relations constructives et à repérer les situations de harcèlement.

- Développer sa capacité d'écoute et l'attention portée aux autres ; résoudre des conflits de façon constructive.

- Définir et reconnaître le harcèlement et ses différentes formes, en particulier le harcèlement sexiste et sexuel.
- Comprendre que tout acte de harcèlement ou d'intimidation est irrespectueux et néfaste, qu'il a des conséquences graves et peut être sanctionné par la loi.
- Prendre conscience que les victimes n'en sont jamais responsables et qu'il est de la responsabilité de chaque témoin de signaler les actes de harcèlement ou d'intimidation.
- Savoir où et comment demander de l'aide pour soi ou autrui.
- Démarches : étudier des situations fictives pour distinguer le harcèlement, l'intimidation, les disputes et les moqueries ; caractériser le harcèlement (une violence sous différentes formes, une récurrence, un isolement de la victime) ; mettre en évidence que le harcèlement se fonde sur le rejet de la différence et sur la stigmatisation ; proposer des manières de réagir pour prévenir ou faire cesser une situation de harcèlement.
- Démarches : identifier les différentes manières, bonnes ou mauvaises, dont les pairs peuvent influencer nos comportements ; réfléchir aux moyens de résister à la pression négative des pairs et d'encourager l'influence positive des pairs.
- Démarches : jeux de rôle sur le consentement et le refus ; analyse de situations fictives pour identifier les émotions des personnages et le lien avec les évènements.
  Objectif d'apprentissage : Connaître les changements de son corps.
- Comprendre pourquoi se moquer de quelqu'un est un comportement néfaste ; apprendre à parler des autres et aux autres de manière positive.
- Démarche : repérer ce qui relève d'une brimade, d'une humiliation ou d'une stigmatisation ; décrire l'impact négatif sur celui qui les subit ; apprendre à ne pas y contribuer et à y réagir de manière adaptée.

COURS MOYEN DEUXIÈME ANNÉE (CM2)

Objectif d'apprentissage : Promouvoir des relations positives, apprendre à repérer et se protéger des violences sexistes et sexuelles.

- Comprendre qu'il existe des mots et des gestes qui constituent des violences : violences verbales, physiques, psychologiques, sexistes, sexuelles.
- Prendre conscience que les victimes de violences n'en sont jamais responsables.
- Savoir comment chercher de l'aide et du soutien lorsque l'on est victime de violences ; connaître le 119 (enfance en danger) et le 3018 (harcèlement).
- Démarche : apprendre à communiquer avec des formulations claires et sans moquerie.
  Objectif d'apprentissage : Prévenir les risques liés à l'usage du numérique et d'Internet.
- Se familiariser avec les notions de protection sur Internet : droit à l'image, protection de la vie privée, risque de cyberharcèlement et de cyberviolences.
- Identifier l'importance pour une victime de chercher du soutien ; pratiquer une écoute empathique, apporter un soutien solidaire à la victime, chercher de l'aide en alertant un adulte

de confiance ; connaître le numéro d'alerte 3018.
Objectif d'apprentissage : Promouvoir des relations égalitaires et positives ; comprendre les stéréotypes pour lutter contre les discriminations.

- Définir les stéréotypes et les préjugés ; comprendre leur influence et leur rôle dans les discriminations.
- Agir pour lutter contre les stéréotypes, les préjugés et les discriminations.
- Savoir penser de façon critique : apprendre à résister à la pression sociale sans préjugés ni discriminations.

SIXIÈME

Objectif d'apprentissage : Trouver sa place au sein d'un groupe sans renier ses propres émotions, respecter les autres et être respecté.

- Caractériser le contexte, la nature et les enjeux d'une relation interpersonnelle : indifférence/intérêt ; familiarité/altérité ; sympathie/antipathie.
- Reconnaître les influences positives et négatives des pairs sur les décisions et les comportements.
- Étudier les fonctionnements sociaux : différencier règles, normes, modèles et stéréotypes ; interroger les normes sociales et culturelles et leurs impacts ; considérer les processus de hiérarchisation ou d'exclusion (réelle ou symbolique) à l'œuvre au sein des groupes d'appartenance.
- Comprendre ce que signifie, à la puberté, la liberté d'être soi-même et le devoir de respect des autres.
- Développer des relations fondées sur l'acceptation des autres dans leur diversité, la collaboration, la coopération, l'entraide.
- Démarche : décrire une situation de harcèlement selon plusieurs points de vue, en décrivant les émotions ressenties par les différents protagonistes (victime, agresseur, témoins).
- Démarche : analyser des messages circulant sur les réseaux sociaux ; jouer un rôle de modérateur ; identifier ce qu'il convient de faire si l'on est victime ou témoin de cyberharcèlement (adultes de confiance dans l'établissement et en dehors ; 119, 3018, services de police et de gendarmerie).
- Démarche : réfléchir de façon argumentée à « être à l'aise » ou « ne pas être à l'aise » au milieu des autres ; comment agir pour que chacune et chacun se sente mieux.

3. Repères pour le dossier pédagogique

Textes de référence

- Arrêté du 3 février 2025 (BO n° 6 du 6 février 2025) : programme EVAR (maternelle, élémentaire) et EVARS (collège, lycée), en application depuis la rentrée 2025 ; au moins trois séances annuelles obligatoires par niveau.
- Note de service du 6 février 2025 : mise en œuvre de l'EVAR/EVARS dans les écoles, collèges et lycées.
- Article L. 312-16 du Code de l'éducation : obligation de l'éducation à la sexualité (dont l'EVAR constitue le volet primaire).
- Programmes officiels EVAR (PDF) : education.gouv.fr — documents « Programme d'éducation à la vie affective et relationnelle à l'école maternelle », « … à l'école élémentaire », « … et à la sexualité au collège », « … et à la sexualité au lycée » (février 2025).
- Le programme EVAR est explicitement articulé avec le programme de lutte contre le harcèlement à l'école (programme pHAre).
  Axe commun du programme

Les items ci-dessus relèvent des axes « Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir » et « Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable », communs à tous les niveaux de la maternelle à la terminale, ce qui permet une présentation continue de la progression : de l'adulte de confiance en maternelle à la définition juridique et à l'obligation de signalement au lycée.